



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111144

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2026

ÉDITÉ LE

15/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2005

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 25/10/2024

0

Raison sociale : STRADY JACKY

1 ALLEE EDOUARD CRUMIERE  
26000 VALENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 482 566 536 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 10 10030

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119536148

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119536148

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 75 58 51 78

Portable : 0625814169

Fax : 04 75 58 51 78

Site Internet : [www.plombier-strady-jacky.fr/](http://www.plombier-strady-jacky.fr/)

E-mail : [sosplombier@orange.fr](mailto:sosplombier@orange.fr)

Responsabilité légale :

STRADY JACKY CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                           | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier) | 04/12/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.